



**SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE**

**Pour la CFDT, il est anormal qu'aucune affectation en nuit n'ait été prévue alors que nous sommes dans une utilisation structurelle d'intérimaires sur ce flux. C'est ce discours que nous avons réitéré lors de notre bilatérale. Surtout que nous venons d'apprendre qu'il y aurait à terme plus de tri fin en nuit et on devrait ouvrir plus de TTF. La Poste a donc reconnu l'obligation de réfléchir rapidement au dimensionnement de l'effectif de nuit et du besoin de renforcer la force de travail permanente de 2 ou 3 personnes. Les vœux internes seront priorités, sachant que certains collègues demandent la nuit, avant d'avoir recours à des appels à candidatures internes Poste mais externes Wissous.**

**Sur l'obligation d'avoir le permis de conduire, la CFDT a demandé une dérogation à la DRIC qui a refusé craignant que cette démarche crée un précédent sur l'ensemble de la France.**

**PIC PARIS SUD WISSOUS**

janvier 2017

# **BILATÉRALE DU 25 JANVIER 2017**

**Mercredi 25 janvier 2017, la Direction locale recevait dans le cadre des rencontres programmées la CFDT en bilatérale. Cette audience nous a permis d'aborder les points suivants :**

## **■ CONCERNANT LES EMPLOIS**

### **► Recrutement des CDI**

Comme vous le savez, suite au recrutement de 15 CDI supplémentaires, et à la démission d'un des 5 intégrés le 14 novembre 2016, il était impératif de faire un point sur la situation, de savoir où on en était et surtout si ces emplois se traduisaient bien par des arrivées de collègues et non pas une fois de plus par de la force de travail virtuelle. Selon les dires de la Direction locale, 7 ont été intégrés le 9 janvier, 4 le 16 janvier et 1 le sera le 30. 7 dossiers supplémentaires seraient en cours, acceptés pour être CDéposables il faudrait juste fixer une date d'affectation. Sur les 16 CDI intégrés en 2017, 6 sont prévus au tri départ en 15h/22h, 6 au courrier industriel d'après-midi en 13h/20h et 4 aux clients entrants en 15h/22h. Les 4 CDI de novembre 2016 avaient tous été affectés au tri départ en 15h/22h. 2 intérimaires qui donnaient entière satisfaction, mais qui n'avaient pas le permis de conduire, n'ont pas été embauchés en CDI.

### **► Appels à candidatures**

4 collègues postiers devraient suite à ces appels à candidature être intégrés à la PIC de Wissous le 1er février 2017 au tri départ en 17h/24h. 5 autres personnes auraient fait leur stage découverte et seraient susceptibles d'arriver dès que leur direction acceptera de les lâcher.

### **► Apprentis**

On aurait 15 apprentis opérateurs logistiques à partir de septembre 2017 sur la PIC de Wissous qui à l'issue de la période d'apprentissage pourraient être CDéposables. En revanche cette titularisation s'effectuera sur la PIC la plus proche de leur domicile, entre Lognes, Gonesse et Wissous.

### **► G.E.L**

Rappelez vous, La Poste souhaitait s'associer avec d'autres entreprises de logistiques et créer un groupement appelé GEL (Groupement d'entreprises logistiques). L'idée étant ainsi de recruter des agents salariés du GEL et de les utiliser sur les différentes entreprises. C'est ce que l'on pourrait appeler de la flexibilité cadrée. Aujourd'hui c'est fait et on s'orienterait sur un temps partiel semaine avec la FNAC. Les CDI ainsi recrutés sur le GEL travailleraient mercredi, jeudi, vendredi ou samedi sur Wissous sur du 15h/22h ou 16h/23h. Le reste du temps ils seraient à la FNAC. On devrait voir une vingtaine d'agents arriver début février.

## **■ SUR LES PROJETS 2017**

Il n'y a aucun projet de récupération de trafics supplémentaires actuellement. Même s'il est vrai qu'il reste encore des TTF dans les départements du 91 (4) et du 94 (2). Il n'y a pas non plus de projet de réorganisation des régimes de travail de Wissous mais selon la Direction locale ce serait un sujet qu'il faudrait un jour aborder si l'on veut réussir à faire correctement tourner la matrice d'affectation.



Sur la création d'un GEL, cela reste de la force de travail variable. La CFDT demande comme les autres organisations syndicales des emplois pérennes.

Sur le fait qu'il faille discuter un jour d'une réorganisation des régimes de travail si l'on veut que la matrice d'affectation puisse tourner, la CFDT perçoit cela comme un odieux chantage. Cela a été notre discours lors de cette bilatérale. La matrice est surtout liée au comblement de tous les emplois vacants. Nous avons d'ailleurs indiqué que la Direction locale s'était engagée à mettre en place un plan de comblement des postes où elle communiquerait régulièrement les entrées et sorties de personnel. Qu'elle commence donc déjà par tenir cet engagement...

Concernant les promotions, la CFDT a réaffirmé qu'elle souhaitait que des vagues de RAP sur Wissous s'ouvrent sur 2017 et cela sur tous les niveaux de fonctions. Nous avons également demandé qu'on travaille à mettre un terme à la fin des I.2 car au regard de la poly activité, leurs utilisations ne correspondent plus au schéma initial du dossier de revalorisation des métiers en PIC

## ■ SUR LES ÉVOLUTIONS DE LA PRODUCTION

La Direction locale nous a indiqué qu'elle travaillait beaucoup sur la courbe d'alimentation avec les 3 départements dont elle traite le trafic. Sur Paris, les heures de relevages des BAL les plus productives vont être modifiées afin de permettre à Wissous d'avoir le courrier plus tôt. Le Tri fin va s'accroître notamment en nuit où on fera du tri fractionné séquentiel et plus de TPD+. Concernant le traitement du 91, on fera du TPD+ sur TTF en jour. Ce sera du produit ECO et Intra Zone. On fera également de la distribution pilotée qui démarrera le 31 janvier pour Villecresnes et le 5 février pour Sainte Geneviève des Bois.

## ■ CONCERNANT LES PROMOTIONS EN 2017

La Direction locale a confirmé qu'il y aura bien des promotions cette année mais n'a pas pu encore nous communiquer les chiffres exacts ne les ayant pas encore totalement évalués pour le premier semestre 2017. Elle a cependant indiqué qu'elle devrait en ouvrir sur la classe III, environ 1 poste sur chaque niveau (III.1, III.2 et III.3) et pour chaque statut (fonctionnaire et contractuel). Sur les niveau I, le nombre devrait être équivalent à ce qui s'est fait sur 2016. En revanche sur le niveau II cela serait plus compliqué au regard du dépassement de la cible, voire quasi impossible sur du II.2.

## ■ EN CONCLUSION

**Pas de grandes annonces lors de cette bilatérale. L'emploi s'avère encore être le sujet majeur si l'on veut que les collègues dans les halls de production travaillent dans de bonnes conditions. A nous d'être vigilants sur la question et d'assurer un suivi rigoureux des entrées et sorties de Wissous lors des réunions plénières. Concernant 2017, tout porte à croire qu'il faudra encore taper du poing sur la table si l'on veut que la Poste applique enfin le principe gagnant-gagnant si cher à la CFDT. Comme pour leurs collègues facteurs, des discussions nationales doivent s'ouvrir dans le courant du premier trimestre sur les conditions de travail des agents des PIC cela devient urgent.**



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

### POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (personnel) : .....

Portable : .....

Email (personnel) : .....

Entreprise : .....

Établissement : .....

Code APE/NAF : .....

Activité ou convention collective : .....

Adresse : .....

Téléphone (professionnel) : .....

Fax (professionnel) : .....

Email (personnel) : .....

Employé / Ouvrier

Technicien / Agent de maîtrise

Cadre

Grade / Groupe

Fonction

Cadre

Non cadre

Métier : .....

CFDT SF3C - 23 rue d'Alleray 75015 Paris - Tél : 01 40 29 82 00 - Fax : 01 40 29 82 10 - contact@cfdtf3c.org



[cfdtsf3c.org](http://cfdtsf3c.org)

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

23 rue d'Alleray 75015 PARIS

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

[contact@cfdtf3c.org](mailto:contact@cfdtf3c.org)